

Objet : FILIERE TEXTILE – Impact COVID 19 et problématiques de déconfinement**Rappel du contexte :**

La filière textile usagé qui collecte, trie et valorise plus de 280 000 tonnes par an de Textiles Linge de maison et Chaussures (TLC) traverse depuis plusieurs années une période difficile compte tenu de la baisse de qualité des produits mis sur le marché (fast fashion) et du développement des collectes de TLC sur l'ensemble du territoire, donc des tonnages plus importants, mais de qualité plus faible. Ceci est accentué par l'obligation accrue de collecter tout type d'apports TLC, qu'ils soient réemployables ou non.

Les constats et mesures faits au sein de l'observatoire de la filière dans le cadre de sa mission, et par la suite par les opérateurs eux-mêmes du fait du désistement unilatéral de l'Eco Organisme de son engagement, ont mis en évidence que le soutien au tri accordé par ECOTLC est très inférieur au coût net moyen effectif du tri. Le manque à gagner est de l'ordre de 35 € par tonne, et ce depuis plusieurs années. Il en est résulté logiquement plusieurs défaillances d'entreprises, sans que personne ne s'en préoccupe et une grave mise à mal de la filière.

C'est dans ce contexte déjà difficile que la filière a dû aborder la crise liée au Covid 19.

Problématique liée au dé-confinement :

- Malgré les différentes communications qui ont été faites, demandant de « confiner » dans les foyers il y a eu de nombreux dépôts par la population dans l'espace public sans que la collecte ne puisse se faire correctement. Il s'en suit des problèmes de nuisances sur l'espace public, des risques sanitaires et un gâchis de matières premières de tri.
- Maintenant, les habitants vont vouloir utiliser massivement le réseau de conteneurs de récupération textile disposés sur le territoire par les opérateurs pour déposer les vêtements issus du tri de leurs armoires pendant la période de confinement.
- En parallèle, les opérateurs de collecte n'ont aujourd'hui plus de débouchés pour l'essentiel de ces collectes :
 - Les marchés à l'export des TLC non triés sont bloqués pour cause de confinement dans les pays importateurs ou de complications réglementaires françaises antérieures au Covid 19.
 - La grande majorité des opérateurs de tri en France ou en Europe ont dû arrêter les lignes de tri. Ils sont à l'arrêt non pas faute de pouvoir trier mais faute de débouchés car les produits triés sont en effet pour 75 % à 80 % d'entre eux exportés. Or les clients sont dans des pays confinés d'Afrique, d'Asie, du Moyen Orient ou des Caraïbes.

La problématique de court terme est donc essentiellement d'ordre économique. L'équilibre antérieur, déjà déficitaire était amorti par la revente, source de recette qui est à l'arrêt.

Collecter les TLC sans débouchés est donc économiquement impossible. Les collectes sont à la charge des opérateurs qui peuvent les vendre soit avant tri soit après tri. L'opération de tri est déjà soutenue en dessous du niveau nécessaire depuis plusieurs années et en tout état de cause, les débouchés sont fermés pour cause de Covid 19 partout dans le monde.

Proposition de court terme

Pour maintenir un service de collecte demandé par la population et limiter les risques sanitaires, les opérateurs de tri doivent reprendre le tri. Si le tri s'effectue, il faudra stocker les produits triés en attendant que les marchés reprennent, ce qui peut prendre plusieurs mois pour retrouver un écoulement fluide et normal.

Cela représentera donc :

- un stockage intermédiaire à réaliser et des coûts de transports et stockage supplémentaires,
- un obstacle financier majeur en trésorerie car il n'y a plus de recettes de vente.

Si les moyens financiers sont accessibles, la reprise de la collecte et de l'ensemble de la filière est possible mais le soutien au tri doit être revalorisé et les coûts supplémentaires de transport doivent être pris en charge.

Au global nous estimons qu'une revalorisation–minimum du soutien au tri de 50 €/tonne est nécessaire.

Côté trésorerie, l'éco-organisme devrait verser d'urgence les 25 % des soutiens dus au titre de l'année 2019 et un montant correspondant à 25 % des soutiens au titre de l'année 2020. D'ici là, des enveloppes de relais de trésorerie à très court terme, destinée à soutenir les coûts de production sans débouchés, doivent être accordées pour la période transitoire

A défaut de ces différentes mesures, il faudra « confiner » les vêtements, interdire l'apport aux conteneurs et attendre la reprise des marchés. Les conséquences sociales et économiques sur la filière textiles seront très lourdes.